

## COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

Sainte-Clotilde, mardi 6 novembre 2018

### La Région et Sidélec visent un mix 100 % énergies renouvelables à horizon 2030 Signature de la convention cadre 2019-2023

Acteurs de la transition écologique, la Région, le Sidélec, la SPL Énergies Réunion portent un programme d'envergure.

La version révisée de la **Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE)** sur les périodes 2019-2023 et 2023-2028 devrait être arrêtée fin 2018. Ses objectifs : réduire les émissions de gaz à effet de serre, la consommation énergétique finale ou encore, la consommation énergétique totale des énergies fossiles.

**Cette nouvelle PPE s'inscrit dans une perspective de mix électrique 100 % énergies renouvelables à l'horizon 2030 en visant 79 % dès 2023 et 81 % en 2028.**

4 axes d'actions :

- des ambitions plus élevées en matière de **réduction de la consommation d'énergie**
- plus de production électrique à partir d'**énergies renouvelables** : photovoltaïque et biomasse...
- des capacités de stockage amplifiées
- des mesures en matière de transport qui vont au-delà de celles du Schéma Régional des Infrastructures de Transport (SRIT).

La Région Réunion et le SIDELEC mènent des actions sur des sujets communs qui contribuent à mettre en œuvre les orientations de la PPE. Dans ce cadre, **la Région Réunion et le SIDELEC signent ce mardi 6 novembre une convention formalisant des actions partenariales**, s'inscrivant dans le Colloque National organisé par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR). **La mobilité électrique, l'éclairage public, la précarité énergétique, ou encore l'électrification de Mafate, constituent des priorités fixées par les deux collectivités.**

*« Ce partenariat d'excellence avec le Sidélec marque la volonté commune des acteurs de l'énergie de faire de La Réunion un territoire exemplaire en matière d'énergies renouvelables, faire en sorte que notre île tende vers l'autonomie énergétique en 2030. Cette signature marque un moment important auquel participe l'ensemble des partenaires Sidélec, EDF, SPL énergies Réunion, l'ADEME... La Région œuvre depuis plusieurs années pour que La Réunion devienne un modèle de croissance basé à la fois sur l'économie et l'écologie ».*

**Didier ROBERT, Président de la Région Réunion**

*« La signature de cette convention partenariale avec la Région est un moment fort pour le Sidélec. Ce sont sur des sujets importants comme l'éclairage public ou les bornes électriques que nous travaillons. À travers nos actions nous voulons permettre aux familles de consommer moins et aux collectivités d'avoir une facture électrique moins élevée ».*

**Maurice GIRONCEL, Président du SIDELEC Réunion**

### LA RÉUNION, ÎLE SOLAIRE ET TERRE D'INNOVATION LA RÉGION, PILOTE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE À LA RÉUNION

La Région maintient ses actions en faveur des énergies renouvelables :

- l'installation de plus de 200 centrales **photovoltaïques** individuelles chaque année,

- la mise en œuvre de l'unité mobile de méthanisation sur le lycée agricole de Saint-Joseph et de l'unité de gazéification du CFPPA de Saint-Leu, deux sites de référence qui serviront à terme de plateformes pédagogiques et de démonstration,
- la poursuite du dispositif « écosolidaire » pour équiper les foyers réunionnais les plus modestes en **chauffe-eau solaire**, de l'aide aux bailleurs sociaux pour les logements locatifs
- la mise en place d'éclairages publics performants (environ 8 000 points lumineux améliorés en 2019) par le biais du FEDER 2014-2020
- la poursuite de la mise en œuvre du SLIME Réunion (Service Local d'Intervention pour la **Maîtrise de l'Énergie** Réunion) pour un diagnostic énergétique et conseil en 3 étapes : repérer les familles en précarité, diagnostiquer lors des visites à domicile et apporter des solutions adaptées telles que des remplacements d'équipements ou des travaux. La Réunion passe le cap des 10 000 diagnostics effectués et se retrouve en tête du classement, à l'échelle nationale.

## **LE SIDELEC, ACTEUR MAJEUR DE L'ÉNERGIE À LA RÉUNION**

Créé en 2000, le Sidélec Réunion (Syndicat intercommunal d'électricité de La Réunion) est un établissement public de coopération intercommunale, dont la compétence est d'être l'Autorité Concédante du service public de l'électricité à La Réunion. À ce titre, il est propriétaire de l'ensemble du réseau électrique, et concède l'exploitation du réseau de distribution électrique à EDF.

Ses objectifs sont :

- inciter à une meilleure collaboration entre les différents acteurs du secteur énergétique afin d'améliorer le service public de la distribution d'électricité à La Réunion
- promouvoir des actions de maîtrise de l'énergie (MDE) auprès de la population
- accroître le transfert de la compétence « Maîtrise d'ouvrage d'électrification rurale » par les communes au Sidélec dans l'objectif de proposer une maîtrise d'ouvrage unifiée et mutualisée à La Réunion
- réaliser des investissements croissants sur le réseau de distribution électrique dans un contexte économique difficile pour faire face à la hausse de la consommation et du nombre d'abonnés.

Outre les travaux réalisés dans le cadre de ses missions principales qui concernent l'enfouissement du réseau électrique et son renforcement, le Sidélec a également mené ou contribué à la pérennisation de l'alimentation électrique de Mafate. En matière d'éclairage public, une démarche pilotée par le Sidélec visant à « éclairer juste » avec un éclairage économe et de qualité a été engagée. En collaboration avec les divers acteurs socio-économiques de l'île dont la Région Réunion en chef de file, le Sidélec Réunion a pris place dans les travaux déclinés localement pour contribuer à la transition énergétique.

### **Contacts pour la presse :**

**Kelly CHEUNG KIVAN YEUN**  
0693 000 612/ [kelly.cheung@cr-reunion.fr](mailto:kelly.cheung@cr-reunion.fr)  
[www.regionreunion.com](http://www.regionreunion.com)

**Daniella SCHUSSLER**  
0692 346 998/ [dschussler@sidelec.re](mailto:dschussler@sidelec.re)  
[www.sidelec.re](http://www.sidelec.re)